BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°019 : **PORTANT REGLEMENTATION DE L'EXERCICE DU METIER DE LABORATOIRE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député **Arnaud Yentéma TINDANO**, rapporteur.

Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 17 novembre de 16 heures 07 minutes à 16 heures 42 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant règlementation de l'exercice du métier de laboratoire du bâtiment et des travaux publics.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Yentéma Arnaud TINDANO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission du développement durable (CDD), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés comme suit :

- le lundi 10 novembre 2025, audition des acteurs ;
- le mercredi 12 novembre 2025, audition du Gouvernement ;
- le lundi 17 novembre 2025, adoption du rapport.

En prélude aux travaux de la CAEDS, la CGSASH a organisé, le vendredi 07 novembre de 13 heures 13 minutes à 13 heures 56 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CDD.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la CDD,
- appréciation et avis de la CGSASH.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CDD

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Adama Luc SORGHO, Ministre des Infrastructures et du désenclavement. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

L'exposé des motifs, présenté par monsieur le Ministre a porté sur les points suivants :

- contexte et justification,
- processus d'élaboration du projet de loi,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CDD.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de monsieur le Ministre des Infrastructures et du désenclavement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés. Ces préoccupations ont essentiellement porté sur :

- les acteurs associés au processus d'élaboration du projet de loi et les critères qui ont prévalu à leur choix ;
- les raisons qui ont guidé le choix du Gouvernement à aller vers une ouverture des activités du Laboratoire national du bâtiment et des travaux

publics (LNBTP) au détriment d'un renforcement conséquent de ses capacités opérationnelles et d'une déconcentration de ses services ;

- les motivations de la création d'un organe de contrôle et son insertion dans le dispositif administratif du laboratoire national au lieu de confier ce travail de régulation à un organe autonome et indépendant ;
- le sort réservé aux activés ouvertes au secteur privé avec l'entrée en vigueur de la loi ;
- l'opportunité pour le Gouvernement de loger l'organe de régulation au Premier ministère ou au sein du ministère en charge des infrastructures dans le but d'éviter au LNBTP d'être juge et partie ;
- la pertinence d'ouvrir et d'intégrer les acteurs de tous les métiers dans le LNBTP afin de faire de cette structure nationale un organe de régulation autonome et indépendant ;
- la formation et de la recherche sur les matériaux locaux dans une dynamique de souveraineté nationale ;
- ce qu'envisage le Gouvernement dans le cadre du présent projet loi pour rendre les coûts appliqués aux prestations liées aux métiers du LNBTP moins onéreux et accessibles aux populations et aux structures à faibles revenus ;
- l'opportunité de prévoir une harmonisation des coûts des prestations par l'établissement d'une mercuriale des prix dans l'exercice du métier de laboratoire du bâtiment et des travaux publics ;
- la faiblesse des quantums des peines privatives de liberté et d'amendes prévus aux articles 10, 11 et 12, vu que le secteur du laboratoire du bâtiment et des travaux publics connait des incidents de sécurité publique, de qualité et de durabilité des ouvrages sans oublier la question d'une gouvernance vertueuse ;

- la prise en compte des innovations technologiques dans le présent projet de loi ;
- l'accessibilité des agréments techniques aux petites structures ;
- les dispositions prises par le Gouvernement afin de garantir la qualité du travail des laboratoires privés ;
- le risque que l'ouverture du LNBTP au privé n'entraine une flambée des coûts de construction.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CDD fait par le député rapporteur et de l'analyse du présent projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Il ressort de ces échanges que l'adoption dudit projet de loi permettra :

- au Gouvernement de faire face aux différentes sollicitations dans les délais requis ;
- au secteur privé d'accompagner davantage le Gouvernement dans la réalisation des projets structurants notamment ceux qui concernent les Initiatives présidentielles en cours.

Par conséquent, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire émet un avis favorable pour son adoption.

Toutefois, la Commission, consciente des réalités, recommande au Gouvernement de:

- prendre des mesures idoines pour éviter la fuite des cerveaux des services du LNBTP au profit des laboratoires privés ;
- travailler à l'équipement conséquent du LNBTP afin de concentrer ses services dans les meilleurs délais au vu du caractère extrêmement sensible des services du métier de laboratoire et pour un besoin de couverture du territoire national ;
- faire de l'organe de régulation un instrument opérationnel, autonome et impartial qui permettra véritablement de rehausser la qualité des services du métier de laboratoire et d'assurer la police des contrôles d'exécution au niveau des activités de tous les acteurs publics et privés sur le terrain.

Ouagadougou, le 17 novembre 2025

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur

Arnaud Yentéma TINDANO

Séance d'appropriation du rapport : 07/11/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**SOME Yiompouén Aimé**	**Vice-président**
3.	**BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine**	**2e Secrétaire**
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
6.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
7.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**	Mission COMFIB (Ziniaré)
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre	Mission COMFIB (Ziniaré)

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs
4.	OUEDRAOGO/ OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur des services législatifs
5.	NASSA Etienne	Administrateur des services législatifs
6.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
7.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs	Mission COMFIB (Ziniaré)

Séance d'adoption du rapport :17/11/2025

Liste des députés présents

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	**TIENDREBEOGO /KALENZAGA Marie Angèle**	**Présidente**
2.	**KY Drissa**	**1er Secrétaire**
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
4.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre

Liste des députés absents excusés

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président	Mission en Arabie Saoudite
2.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	2e Secrétaire	Mission UPA en République démocratique du Congo
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre	Mission CAGIDH (Koudougou)
4.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre	Mission UPA en République démocratique du Congo

Liste du personnel administratif présent

N°	Nom et Prénoms	Qualité
1.	KONE /KABORE Guiédou Aïda	Conseillère technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Conseiller
3.	DIRA Yacouba	Administrateur des services législatifs
4.	OUEDRAOGO/ OUEDRAOGO Aimée Edwige	Administrateur des services législatifs
5.	BATIONO Bessoétiéné Larissa	Secrétaire de Direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

Personnel administratif absent excusé

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Qualité	Justification
1.	KYERE/YAOGO Pascaline	Administrateur des services législatifs	Mission CAGIDH (Koudougou)
2.	NASSA Etienne	Administrateur des services législatifs	Séance d'adoption à la CDD